

## TARIFS DES PACKS



<i>Salles de spectacle · Cinémas · Casino</i>		CHOIX
PACK DÉCOUVERTE	140 €	
PACK PREMIUM	200 €	
PACK « HORS TERRITOIRE »	+ 50 €	

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Vous avez une ou plusieurs activité(s) complémentaire(s) à votre activité principale ? (Ex : hôtel et restaurant ; Prestataires d'activité et location de salles...) **Pas besoin de souscrire à un pack supplémentaire. Nous assurons la promotion de de vos activités complémentaires pour 40€/activité.**

Nom de votre structure complémentaire	Type d'activités	MONTANT
		40 €
		40 €
		40 €
		40 €
		40 €

## MONTANT TOTAL DE VOTRE PARTENARIAT

Tarif du pack sélectionné	+	Montant de votre/vos offre(s) à la carte	+	Montant de votre/vos activité(s) complémentaire(s)	=	TOTAL

**Terra  
Volcana**  
Les Pays de Volvic



## FORMULAIRE D'ADHÉSION

# Salle de spectacles · Cinémas · Casino

J'ai pris connaissance des conditions générales de partenariat et je souhaite devenir partenaire de l'Office de Tourisme Terra Volcana pour l'année 2021.

### COORDONNÉES DE VOTRE STRUCTURE

Nom de votre établissement : .....

Personne référente (contact pour l'Office de Tourisme) : .....

Tél. : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

### COORDONNÉES POUR L'AVIS DE SOMME À PAYER

(envoyé par le Trésor Public au 1<sup>er</sup> trimestre 2021)

#### → Si particulier :

Nom : ..... Prénom : .....

#### → Si personne morale :

Nom de la société / association : .....

Nature juridique : .....

Adresse : .....

SIRET : .....

Code APE : .....

**Pour les sociétés, joindre un RIB**

Date / /

Signature et cachet



PACK DÉCOUVERTE	PACK PREMIUM	Offres à la carte (Si non inclus dans votre pack)	Offres de services
<b>ACTIONS DE PROMOTION</b>			
✓	✓		Valorisation de votre offre auprès des visiteurs par nos conseillers en séjour
✓	✓		Fiche complète de votre offre sur terravolcana.com : descriptifs, photos, vidéos, renvoi vers votre site internet...
✓	✓		Référencement de vos événements sur terravolcana.com via notre formulaire en ligne
✓	✓		Possibilité de bénéficier des retombées médias liées aux actions presse : accueil de journalistes, voyage presse, communiqué de presse
	✓		Votre établissement référencé dans notre brochure « Terres d'émotions »
	✓	■ 30 €	Dépôt et diffusion de vos dépliants au sein de nos 3 points d'accueil
	✓	De mars à fin octobre ■ 2 semaines : 100 à 300 € ■ 1 mois : 400 à 600 € → Pour préciser dates et tarifs, nous contacter	Diffusion de vos films promotionnels sur les écrans de nos 3 points d'accueil
		■ Page entière : 500 € ■ 1/2 page : 250 € ■ 1/4 page : 120 € ■ 1/8° page : 70 €	Insertion d'un encart publicitaire dans notre brochure « Terres d'émotions » ou dans notre guide estival
		■ Été : 400 € ■ Printemps/automne : 300 € ■ Hiver : 200 €	Insertion publicitaire dédiée à votre structure sur la homepage de notre site internet (taille unique, mise en avant sur 2 semaines)
		■ 200 €/campagne Durée : 2 semaines minimum aux dates souhaitées (Pour préciser les dates, nous contacter)	Insertion publicitaire dédiée à votre structure sur nos campagnes publicitaires web

PACK DÉCOUVERTE	PACK PREMIUM	Offres à la carte (Si non inclus dans votre pack)	Offres de services
<b>DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ACTIVITÉ COMMERCIALE</b>			
✓	✓		Vendre via la vente en ligne depuis votre offre dans la rubrique « je réserve »
✓	✓		Installation gratuite et accompagnement à l'outil de réservation Open System
✓	✓		Remontée de vos disponibilités et bons plans sur le site internet
✓	✓		Référencement de votre offre auprès de notre service clientèle pour la vendre auprès de la clientèle groupes/affaires
<b>OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT</b>			
1 atelier	Tous les ateliers	■ 40 €/atelier	Participation à nos ateliers numériques
1 éductour	Tous les éductours	■ 50 €/éductour	Participation à nos journées « découverte du territoire » (Éductour)
1 rendez-vous	Tous les rendez-vous	■ 50 €/rendez-vous	Rendez-vous de l'Office de Tourisme
<b>AVANTAGES EXCLUSIFS</b>			
✓	✓		Livraison de nos éditions au sein de votre structure
✓	✓		Accès à notre photothèque et outils de promotion (vidéos, brandbook...)
✓	✓		Livraison de votre macaron millésimé « Partenaire de l'Office de Tourisme » à afficher dans votre structure
✓	✓		Accès aux informations et actualités du territoire : chiffres-clés, bilan de saison, nouveautés...
	✓		Accès aux informations de la destination directement sur votre site web
	✓		2 places pour les visites guidées organisées par l'Office de Tourisme
	✓		Remise de 15% pour tous vos achats à la boutique de l'Office de Tourisme

TOTAL DES OFFRES À LA CARTE CHOISIES : ..... €

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTENARIAT

Valables du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021

## PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales ont pour objet de fixer et définir les modalités d'adhésion à l'Office de Tourisme Terra Volcana présentées dans le guide du partenaire 2021 et dans votre bulletin d'adhésion.

## 1. CONDITIONS GÉNÉRALES :

Un prestataire qui adhère à l'Office de Tourisme Terra Volcana devient partenaire de la structure. Le partenariat est valable à condition que le formulaire d'adhésion soit complété et validé. Cette validation donnera lieu à une facturation.

Les informations indiquées sur le formulaire d'adhésion engagent le responsable de l'entreprise partenaire. Il s'engage à fournir à l'Office de Tourisme des informations complètes :

- afin de les diffuser sur ses supports de communication
- sur son activité exercée en conformité avec la réglementation en vigueur. En aucun cas, l'Office de Tourisme Terra Volcana ne sera tenu responsable des erreurs, omissions ou fausses informations déclarées sur les documents de partenariat pas plus que pour exercice de l'activité en dérogation à la réglementation.

En cas de non-paiement dans les délais indiqués sur l'avis de somme à payer (facture), l'Office de Tourisme s'autorise à supprimer la structure de ses supports numériques et de ses éditions.

## 2. LES ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

En adhérant à l'Office de Tourisme Terra Volcana, vous vous engagez à :

- Nous informer préalablement de toute modification de votre activité pouvant entraîner une information erronée vers les visiteurs : changement de période et d'horaires d'ouverture, évènement ou fermeture exceptionnelle, changement de tarifs, changement de propriétaire, changement de coordonnées, etc.
- À respecter les délais afin de ne pas retarder la sortie des éditions et à répondre aux différentes sollicitations de l'Office de Tourisme concernant les offres de services choisis. À défaut, l'Office de Tourisme ne saurait être tenu responsable de la non-réalisation des prestations.

## 3. LES ENGAGEMENTS DE L'OFFICE DE TOURISME

En tant qu'Office de Tourisme, nous nous engageons :

- À vous accompagner en mettant à votre disposition une équipe dédiée,
- À assurer la promotion de vos activités,

- À vous aider à acquérir de nouvelles compétences par le biais de nos outils d'accompagnement,

- À vous informer et favoriser votre mise en réseau.

## 4. LIMITE

L'Office de Tourisme se réserve le droit de refuser toute annonce qui, par son contenu, sa nature ou sa présentation serait contraire à ses intérêts moraux et commerciaux. Il étudiera la demande en fonction des professions réglementées, de la pertinence et de la nature de l'activité touristique, de la localisation et de l'implication dans la vie économique locale.

## 5. RÈGLEMENT

Une fois votre bulletin d'adhésion envoyé ou déposé dans l'un des trois bureaux de l'Office de Tourisme, vous recevrez durant le 1<sup>er</sup> semestre 2021 un avis de somme à payer (facture) à régler au Trésor Public. Les modalités de règlement figureront sur ce document.

## 6. DURÉE

Le partenariat est engagé pour l'année 2021 à compter de la date de souscription. Toute adhésion en cours d'année ne donne pas droit à une réduction proratisée.

## 7. DONNÉES PERSONNELLES

Elles sont conservées pendant une durée qui n'excède par la durée nécessaire aux finalités suivantes :

### 1. Réalisation du contrat partenarial

Édition sur nos différents supports de communication (site internet, éditions, invitations...).

### 2. Gestion de la relation partenariale

Les données seront conservées pendant 3 ans après votre contrat de partenariat. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles.

### 3. Élaboration de statistiques

Vous pouvez également demander la portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Vous pouvez exercer vos droits auprès du Délégué à la protection des Données de l'Office de Tourisme :

**Protection des données personnelles**  
**Office de Tourisme Terra Volcana**  
**27 place de la Fédération 63200 RIOM**  
**donneespersonnelles@terravolcana.com**